

Transformation de la rue du Général de Gaulle

À la demande de la Ville, la Métropole Européenne de Lille, compétente en matière de voirie, a réalisé des aménagements sur la rue du Général de Gaulle en faveur des modes de déplacements doux.

Les travaux réalisés sur près de 2 kilomètres se sont déroulés de mi-septembre 2022 à fin janvier 2023.

Réfection de la chaussée et création de bandes cyclistes

La chaussée a été refaite et des bandes cyclistes unidirectionnelles en enrobée rouge ont été réalisées, conformément à la délibération métropolitaine sur les modes de déplacements doux, adoptée en juin 2021.

Réduction de la vitesse aux carrefours

L'effacement des emplacements réservés au « tourne à gauche » sur les carrefours, lié au rétrécissement des voies circulables dédiées aux véhicules motorisés, permettant ainsi de réduire la vitesse aux carrefours.

Offre de stationnement maintenue

L'offre de stationnement a été maintenue et les trottoirs remis en état.

Marquage au sol

Les travaux ont permis la remise en état du marquage au sol ainsi que les bordures défectueuses.

Le chantier s'est déroulé en plusieurs phases, avec un maintien de la circulation dans le sens Lille vers Marcq-en-Baroeul, afin d'assurer le passage des bus et l'accessibilité des commerces.

Initialement prévu sur 2 mois, le planning des travaux a connu plusieurs complications liées notamment à des fuites de gaz.

Seul le tronçon entre la rue de la Gare et le pont SNCF n'a pas pu être réalisé. en raison d'un effondrement de la chaussée intervenu suite à des démolitions dans le cadre d'une opération immobilière privée.

La Ville reste mobilisée auprès de la [MEL](#) pour résoudre cette situation.

Piétons et cyclistes dans l'espace public : mode d'emploi

rgba(255,255,255,1)

À télécharger

Fichier

[Piétons et cyclistes dans l'espace public : mode d'emploi \(document de la MEL\) \(.pdf - 2.31 Mo\)](#)

Publié le 01 mars 2023